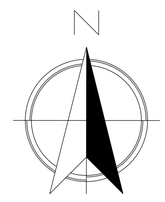

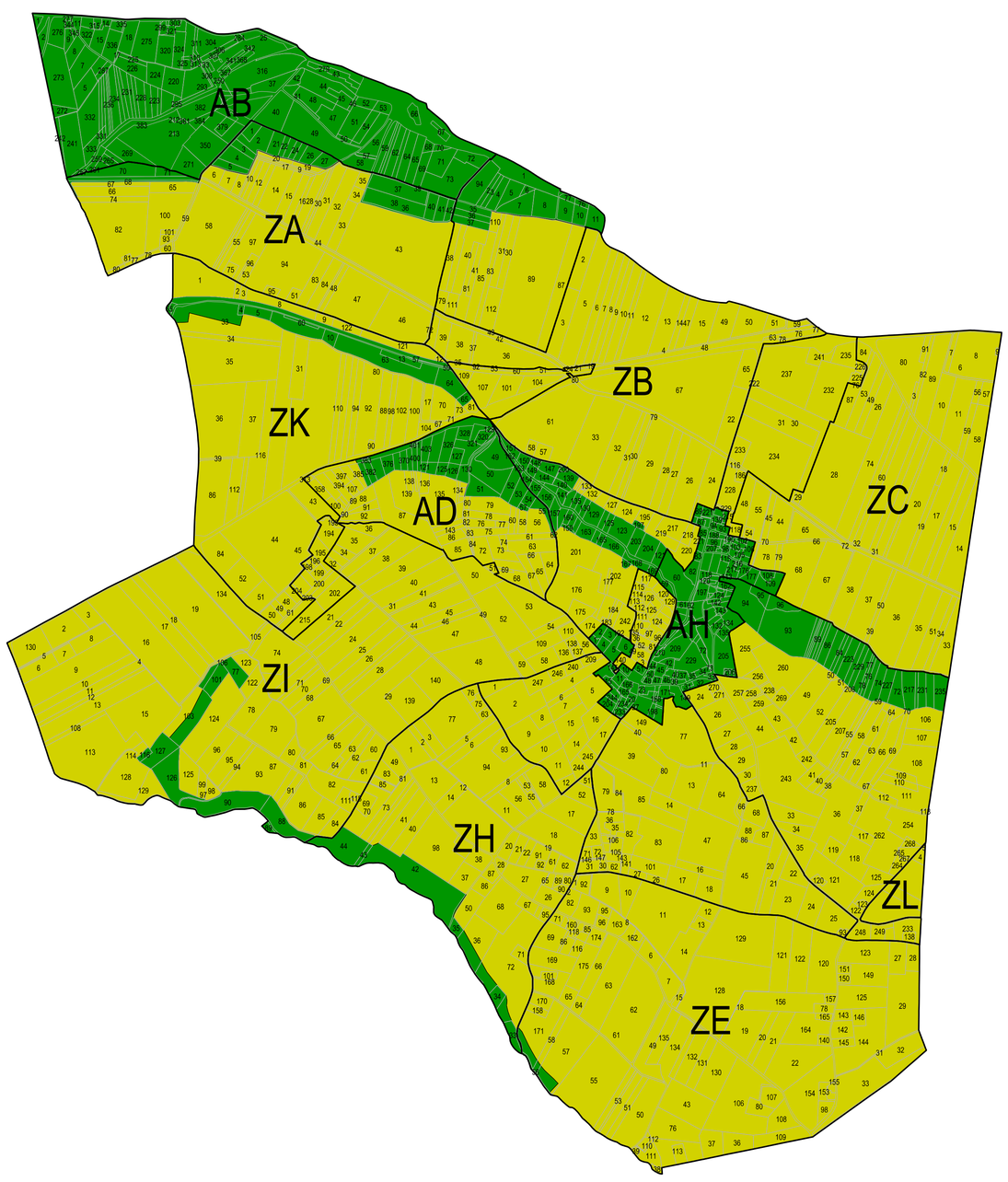

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE BEAUFORT

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 11/06/1975 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre règlementé 1
- Périmètre règlementé 2
- Périmètre règlementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/10000

Date de numérisation de la carte: 14/12/2018

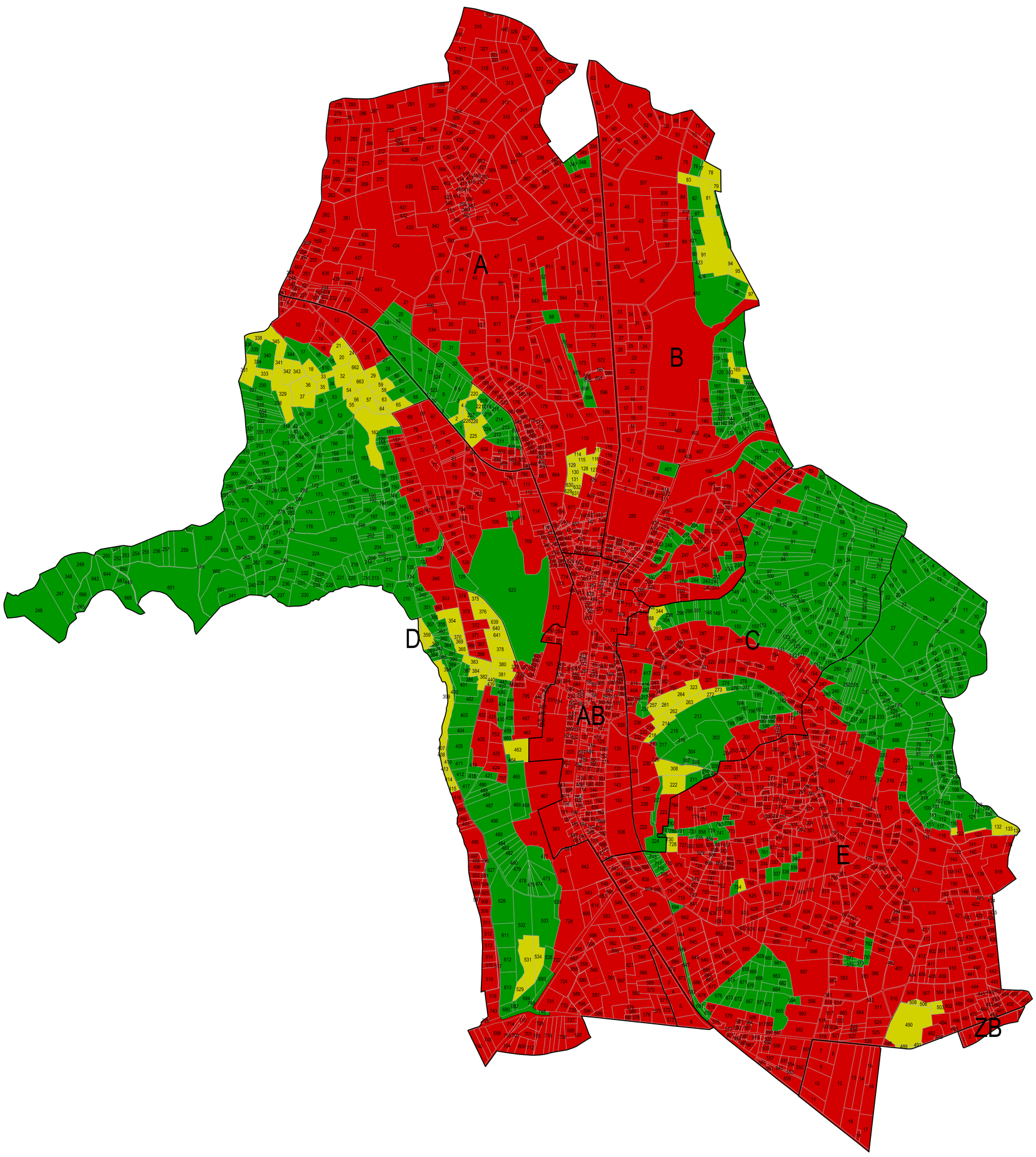

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE CHAMPIER

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 28/05/2003 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre règlementé 1
- Périmètre règlementé 2
- Périmètre règlementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/10000

Date de numérisation de la carte: 10/12/2018

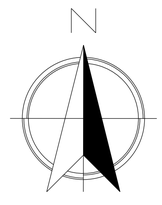

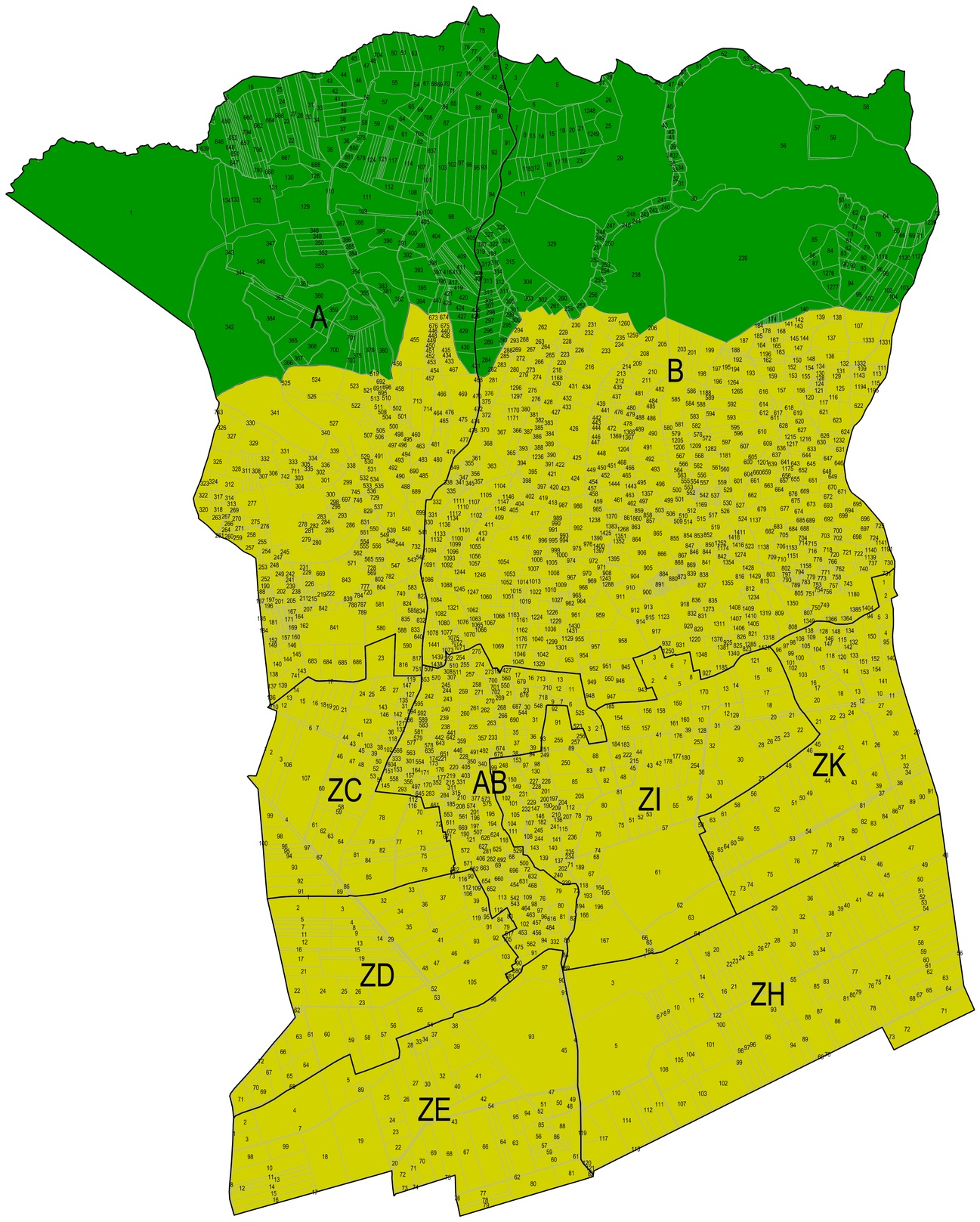

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE COMMELLE

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 19/06/1974 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre règlementé 1
- Périmètre règlementé 2
- Périmètre règlementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/10000

Date de numérisation de la carte: 10/12/2018

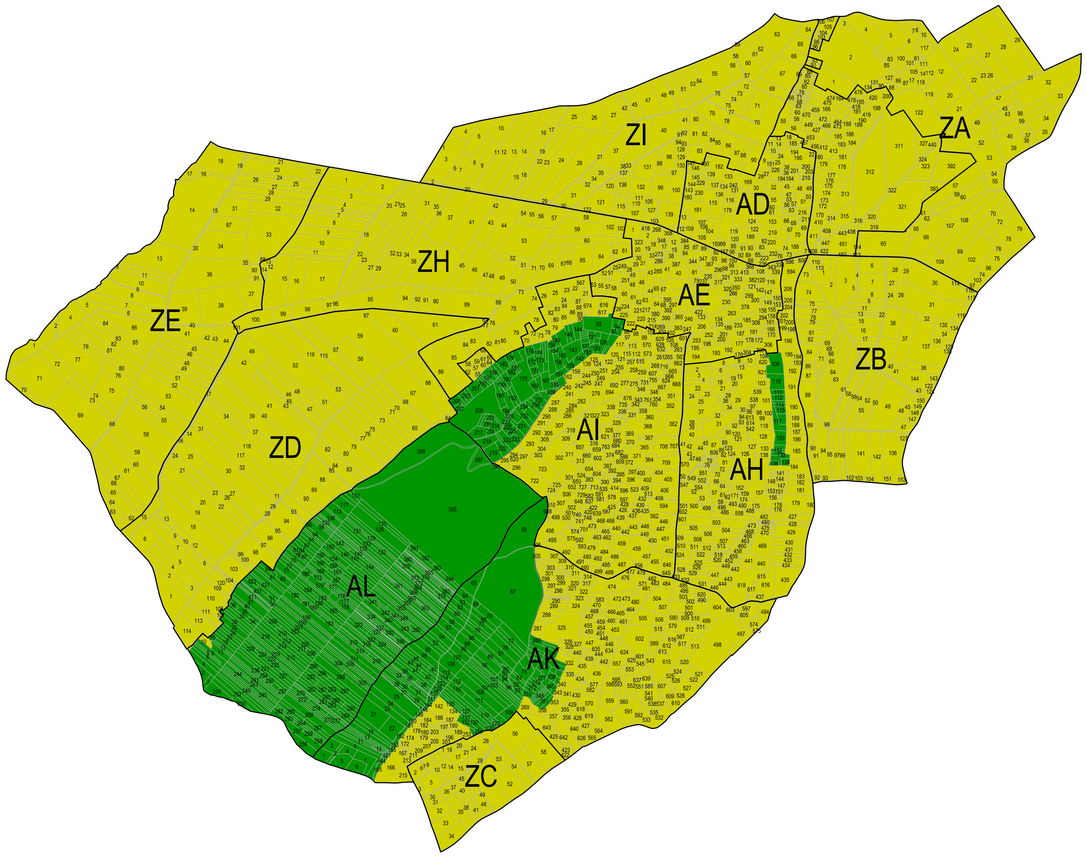

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE FARAMANS

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 30/08/1984 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre réglementé 1
- Périmètre réglementé 2
- Périmètre réglementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/10000

Date de numérisation de la carte: 21/12/2018

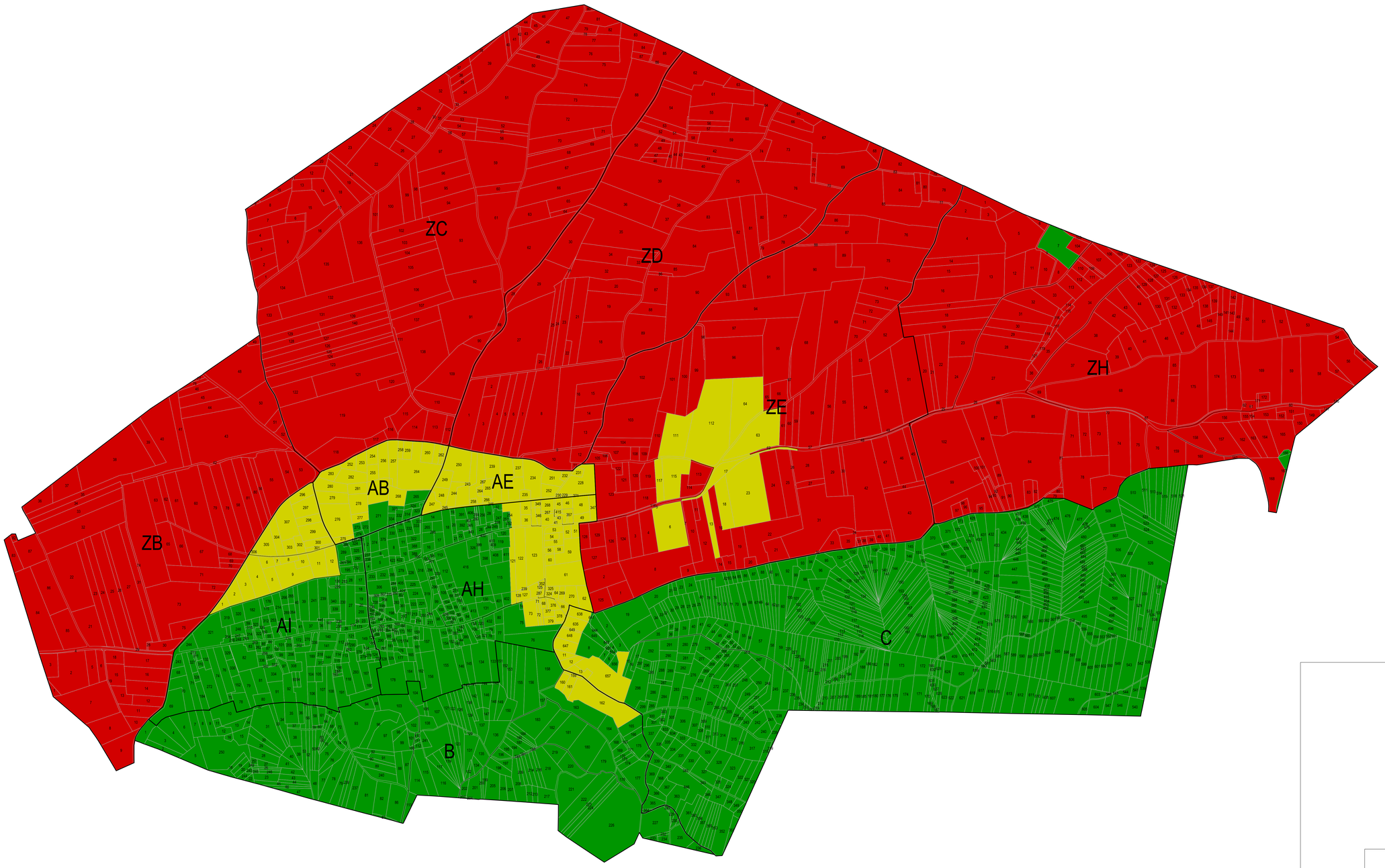

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE LONGECHENAL

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 10/04/2002 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre réglementé 1
- Périmètre réglementé 2
- Périmètre réglementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/5000

Date de numérisation de la carte: 12/12/2018

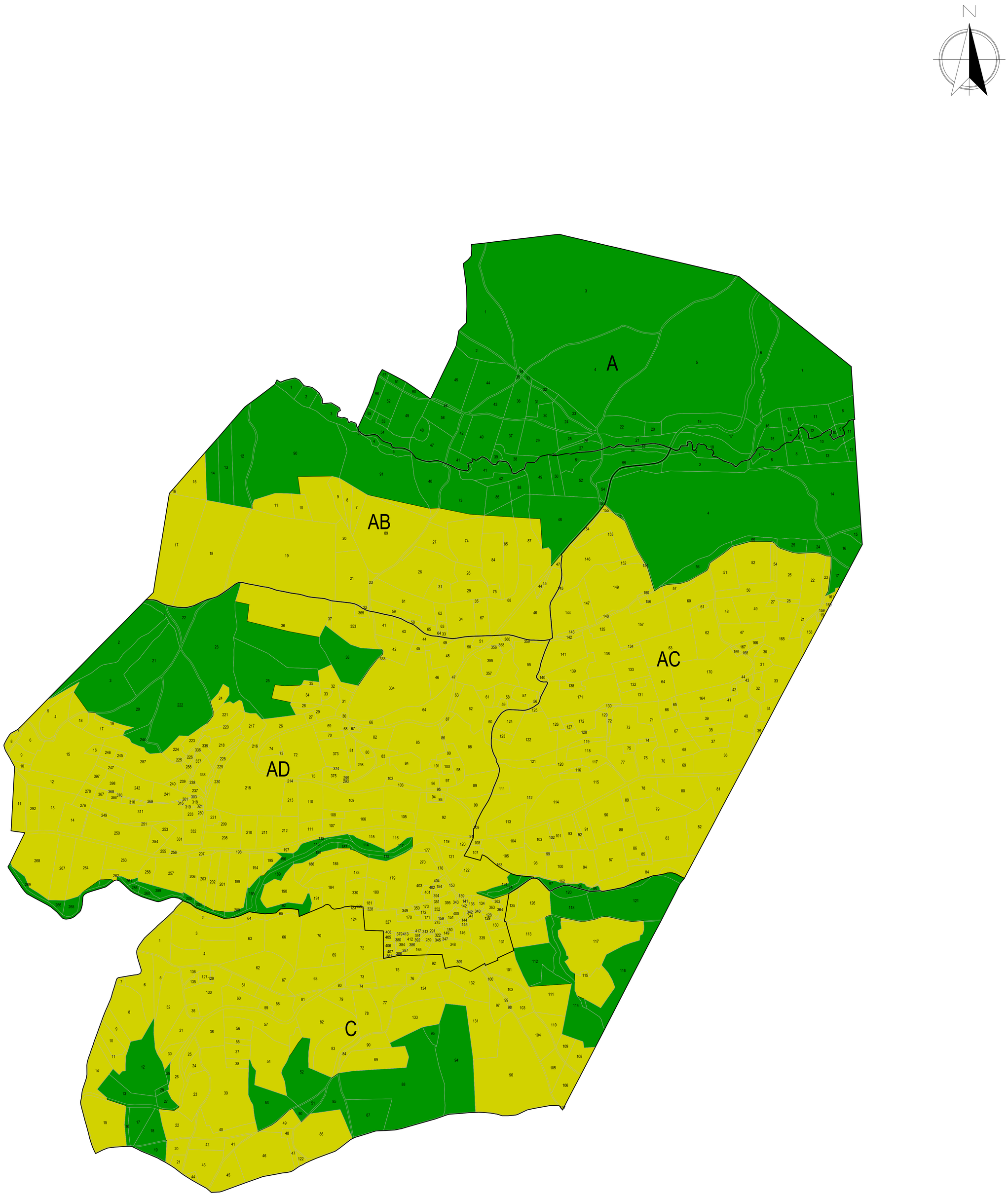

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE MONTFALCON

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 04/07/1980 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre règlementé 1
- Périmètre règlementé 2
- Périmètre règlementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/5000

Date de numérisation de la carte: 12/12/2018

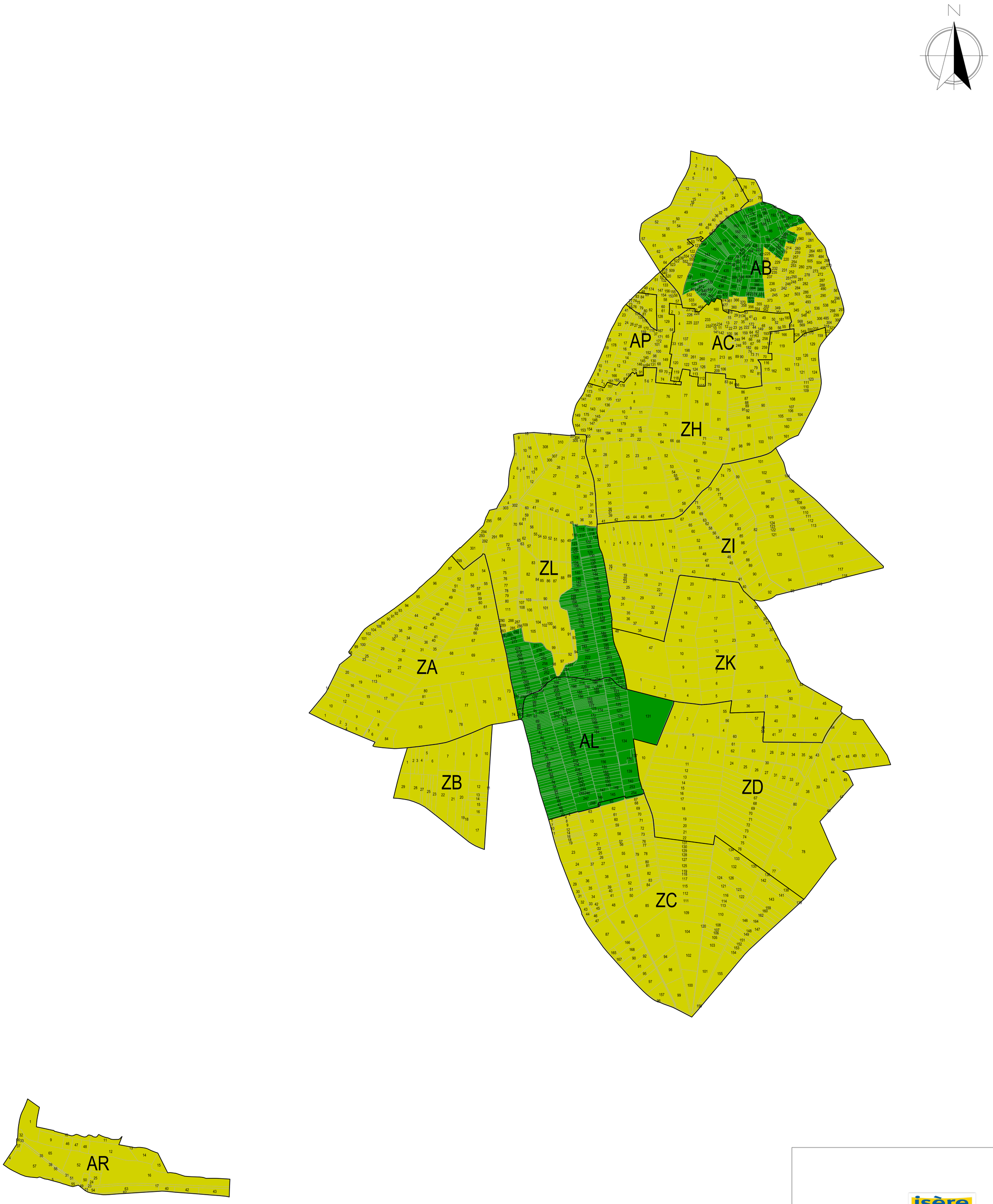

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE PENOL

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 23/12/1985 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre règlementé 1
- Périmètre règlementé 2
- Périmètre règlementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme règlementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/10000

Date de numérisation de la carte: 12/12/2018

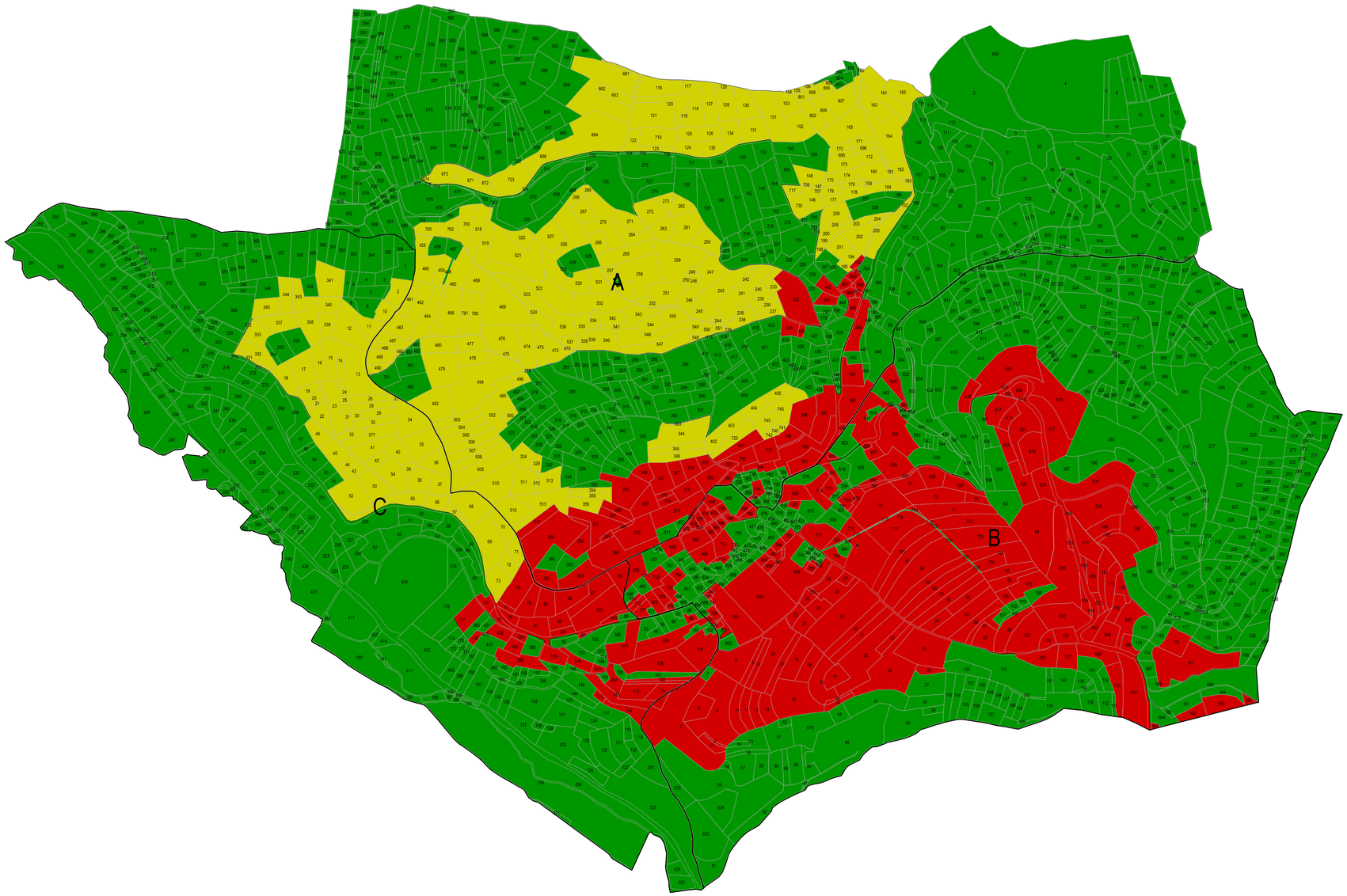

N

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE PLAN

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 16/06/2006 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre réglementé 1
- Périmètre réglementé 2
- Périmètre réglementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/5000

Date de numérisation de la carte: 12/12/2018

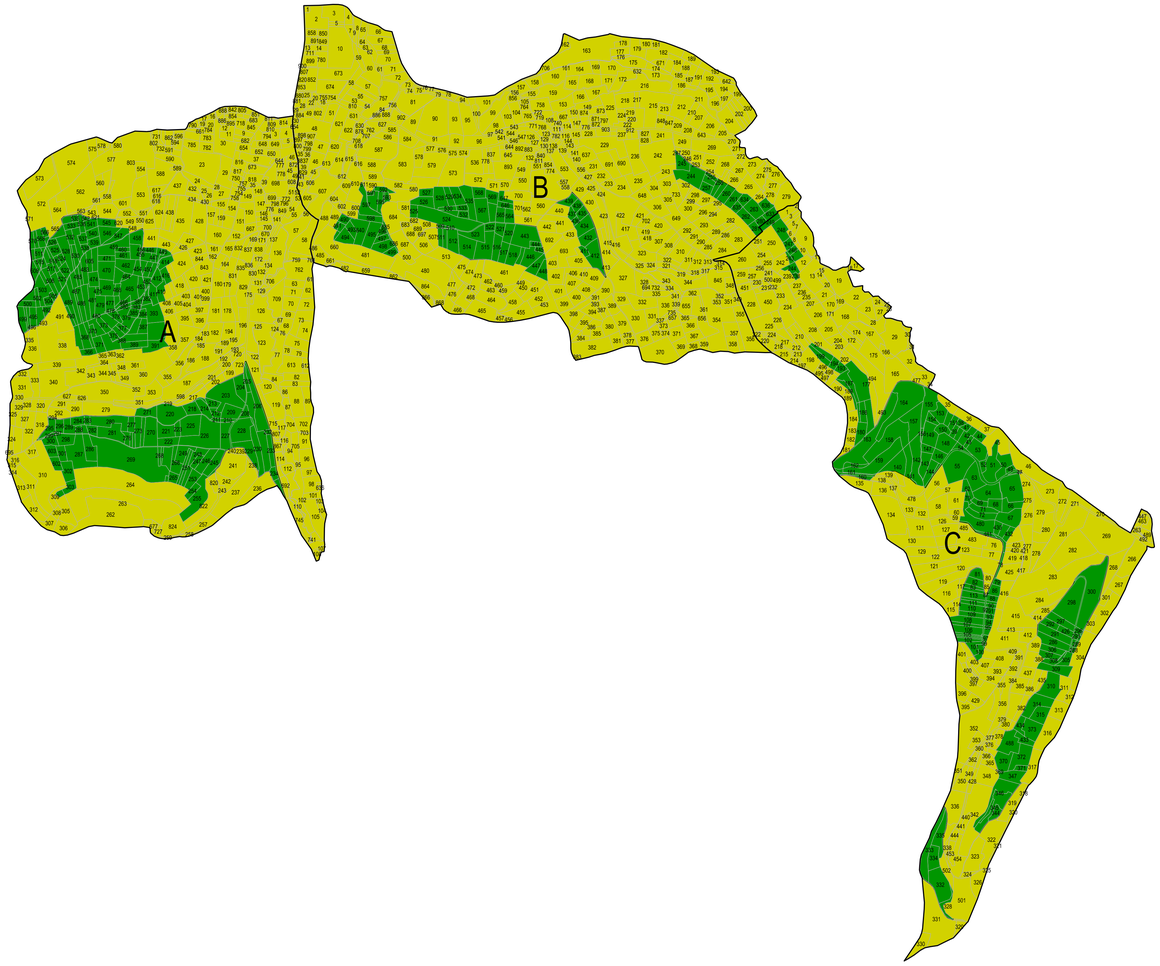

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE SAINT-GEOIRS

REGLEMENTATION DE BOISEMENT
Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 27/11/1972 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre réglementé 1
- Périmètre réglementé 2
- Périmètre réglementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/10000

Date de numérisation de la carte: 12/12/2018

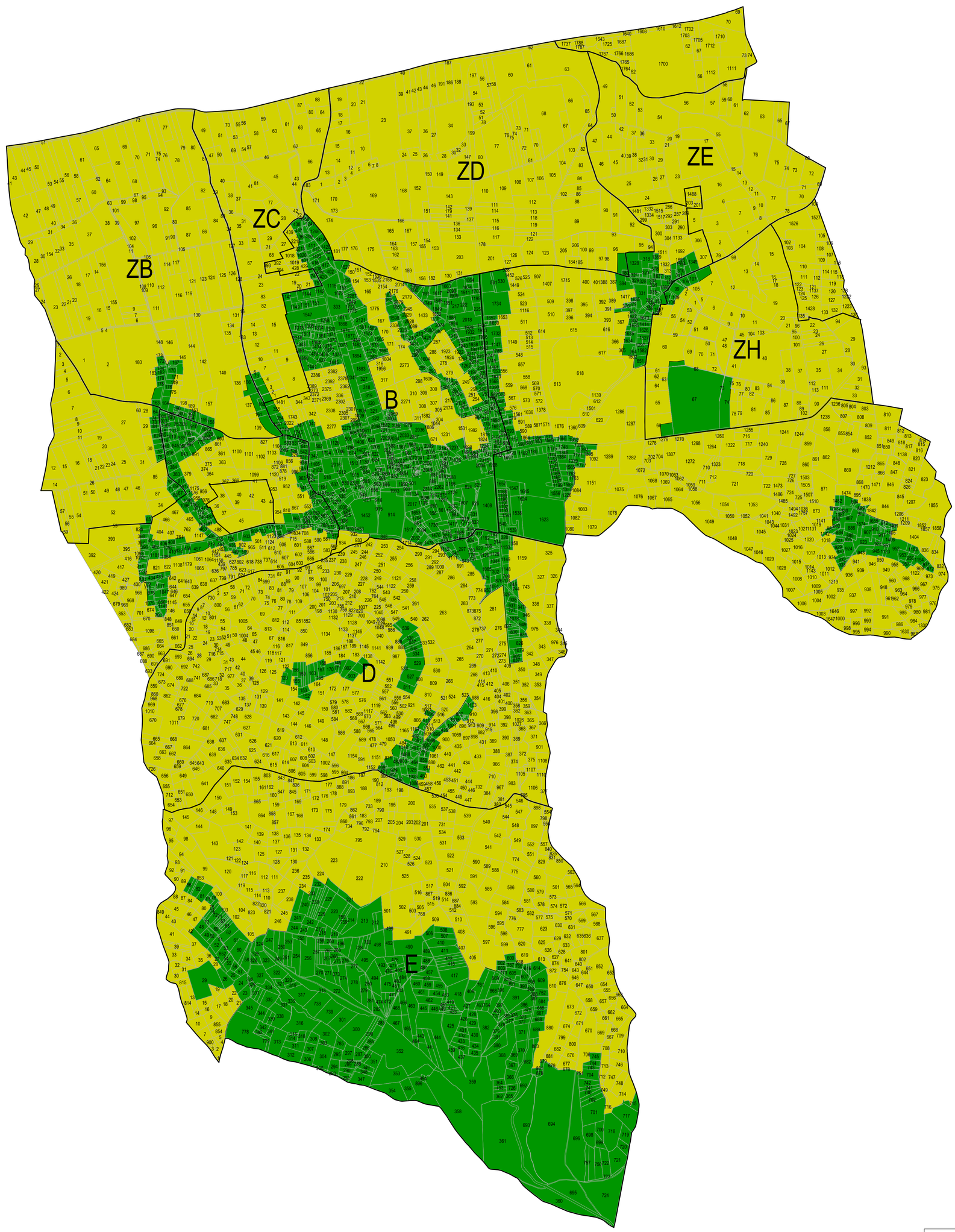

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 13/06/1996 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre règlementé 1
- Périmètre règlementé 2
- Périmètre règlementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme réglementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/10000

Date de numérisation de la carte: 13/12/2018

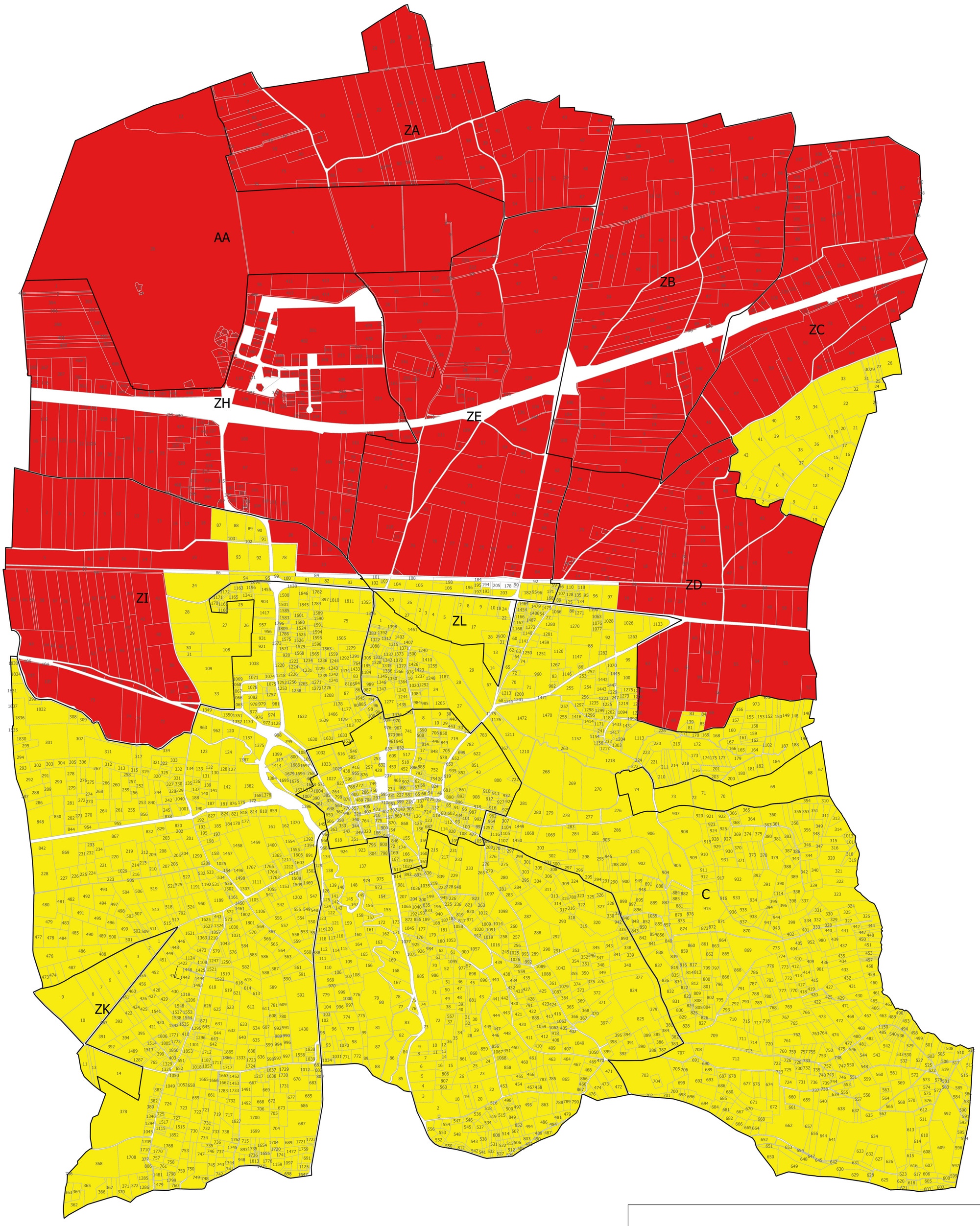

N

0 23.8095 47.619 m

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRES

isère LE DÉPARTEMENT

Direction de l'Aménagement

REGLEMENTATION DE BOISEMENT
Vue d'ensemble

Légende

- Périmètre interdit
- Périmètre libre
- Périmètre réglementé

Date de numérisation : 13/12/2018

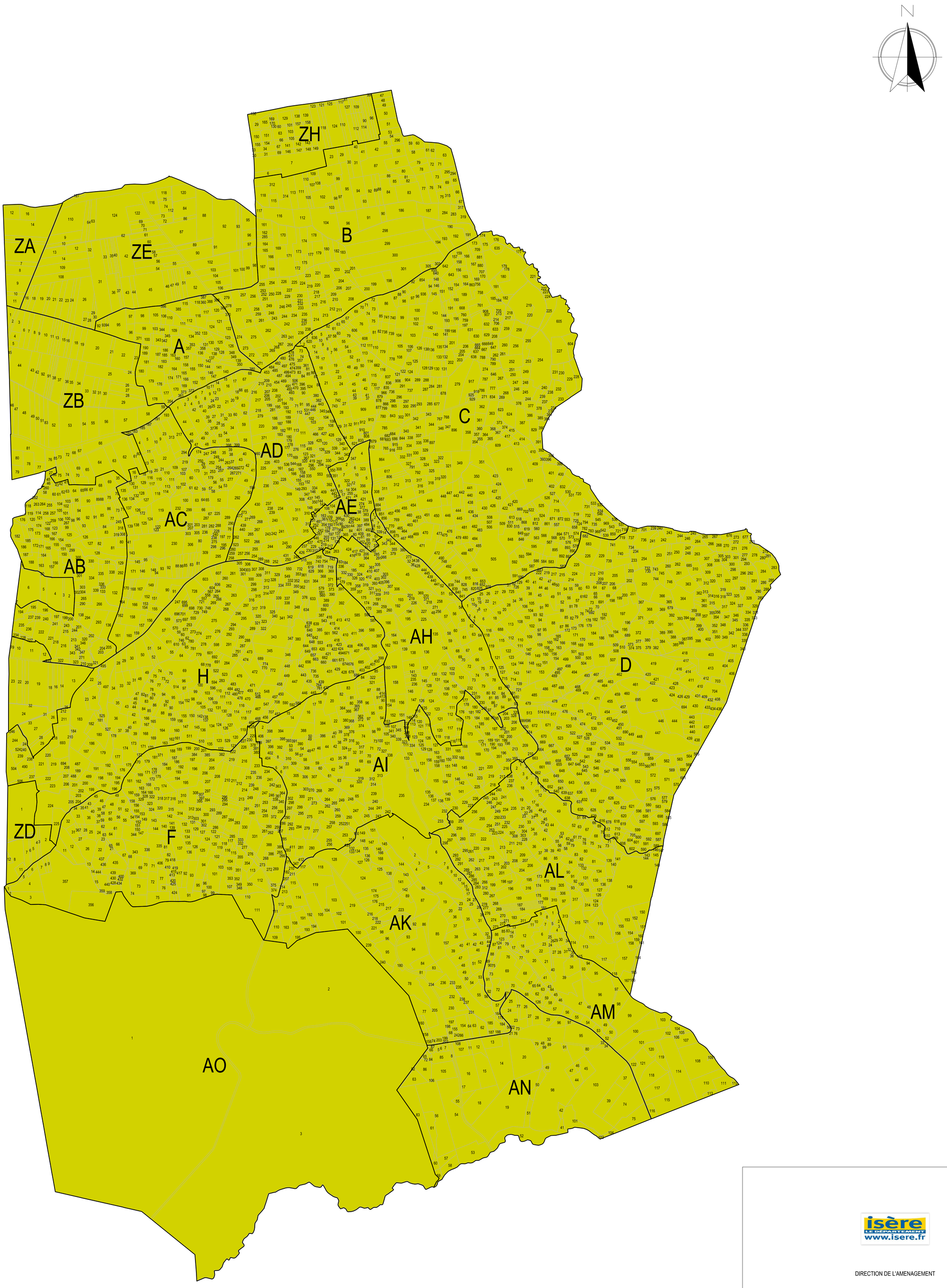

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNE DE VIRIVILLE

REGLEMENTATION DE BOISEMENT

Vue d'ensemble

Carte éditée en 2018 à partir des informations comprises dans l'arrêté préfectoral (ou la délibération du Conseil départemental) du 19/02/1993 (et/ou la carte afférente)

Carte représentant les périmètres initiaux

LEGENDE

En fonction des périmètres définis dans l'arrêté (ou la délibération), les périmètres suivants peuvent exister sur la commune:

- Périmètre règlementé 1
- Périmètre règlementé 2
- Périmètre règlementé 3
- Périmètre libre
- Périmètre interdit

Parfois, il existe des incohérences dans l'arrêté préfectoral (et/ou la carte initiale) et le cadastre numérisé de 2018.
Dans ce cas, les périmètres suivants sont proposés :

- Périmètre interprété comme libre
- Périmètre interprété comme règlementé
- Périmètre interprété comme interdit

Echelle: 1/10000

Date de numérisation de la carte: 13/12/2018